

APPEL À CANDIDATURES 2021

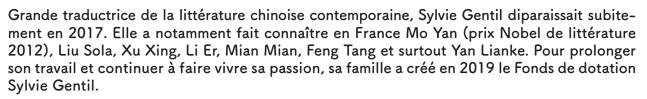
BOURSE POUR UNE RÉSIDENCE

DE TRADUCTION AU CITL D'ARLES

> Date limite : Lundi 31 mai 2021

SYLVIE GENTI

Soutenir les traducteurs en début de carrière pour la traduction en français d'œuvres littéraires de langue chinoise



Visant à promouvoir la traduction d'œuvres littéraires du chinois vers le français et à soutenir dans leur travail des traducteurs et traductrices en début de carrière (quel que soit leur âge), le Fonds Sylvie Gentil propose chaque année une bourse d'un montant de 500 euros par semaine, liée à une résidence de 2 à 8 semaines au CITL - Collège international des traducteurs littéraires d'Arles (France).

L'appel à candidatures 2021 est ouvert. Les candidats peuvent envoyer leur dossier jusqu'au lundi 31 mai 2021.

CONDITIONS

L'attribution de la bourse est soumise à l'obtention préalable d'un contrat de traduction avec une maison d'édition.

\ Des dossiers de co-traduction peuvent être retenus, chacun des co-traducteurs pouvant se voir attribuer une bourse intégrale.

\ Pour des cas spécifiques, les frais de voyages peuvent éventuellement être pris en charge sur demande préalable.

La dotation du fonds devra être mentionnée sur l'ouvrage publié.

• CALENDRIER 2021

\ Durée de la résidence : de 2 à 8 semaines, en fonction des projets et besoins mis en avant par les candidats.

\ Période de résidence : entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022.

\ Date limite du dépôt des candidatures : 31 mai 2021.

• DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

\ 1 CV incluant vos éventuelles références bibliographiques

\ 1 lettre de motivation

\ 1 présentation de l'œuvre à traduire

\ Le texte original intégral (sous format pdf ou papier)

\ 1 échantillon de traduction (plus ou moins 15 feuillets)

\ Le contrat d'édition.

• CONTACT

ATLAS > Tél.: 04 90 52 05 50 / Email: candidatures@fonds-sylvie-gentil.org